



Rn PAT

Réseau national
Pour un **Projet Alimentaire Territorial**
Co-construit et partagé



Août 2017



RESUME DE STAGE

La prise en compte et l'articulation des différents champs de l'alimentation dans les projets alimentaires territoriaux

Louise MACE

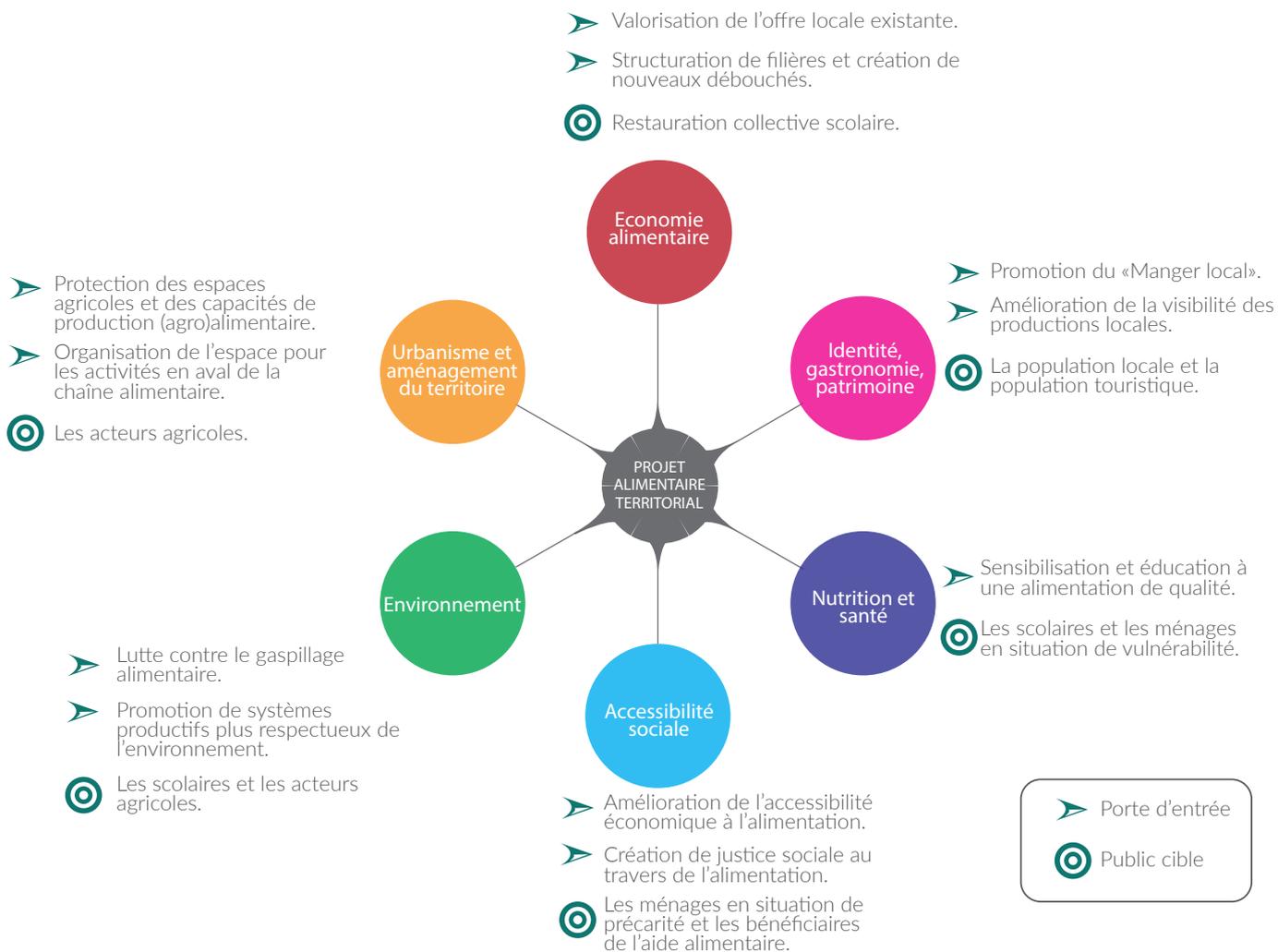


Cette action est cofinancée par
le Fonds européen agricole
pour le développement rural.
L'Europe investit dans les zones
rurales.



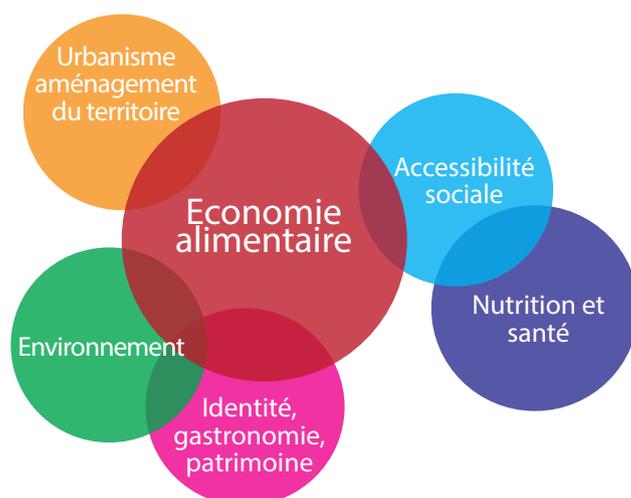
Comment sont pris en compte les champs de l'alimentation dans les projets ?

Des «voies d'actions» et «acteurs cibles» privilégiés pour chaque champ.



Des thématiques qui s'associent mais qui ne font pas encore «système».

Peu de projets alimentaires territoriaux sont pour l'heure parvenus à décloisonner l'ensemble des thématiques au sein de leur projet. On observe cependant que certaines thématiques tendent à s'articuler de façon récurrente dans la plupart des projets étudiés (cf. schéma ci-contre).



Quels principaux enseignements retenir de cette étude ?

Une transversalité à renforcer.

- Peu de PAT investissent les six champs de l'alimentation. Généralement, trois ou quatre thématiques sont articulées dans les projets.
- Certaines thématiques sont plus souvent associées que d'autres.
- L'économie alimentaire est le champ structurant, commun à tous les PAT. Cela explique que de nombreux projets aient un profil plutôt « agricole ».
- Les champs « accessibilité sociale » et « nutrition/santé » sont plutôt traités comme des thématiques secondaires dans les projets.

Des facteurs qui influencent les thématiques investies dans les PAT.

- Le profil et le mandat du/des porteur(s) de projet mais aussi leurs compétences et prérogatives.
- La place accordée aux parties prenantes du territoire et à la diversité de leurs profils.
- L'échelle et le périmètre auxquels il est mis en œuvre.
- Les données constitutives du diagnostic territorial.
- Son gradient d'urbanité ou de ruralité.

Voir Rapport d'analyse comparative.

Quels points de vigilance ?

Des acteurs peu ou pas impliqués sur certains sujets.

- Les acteurs économiques des filières longues (transformateurs, grossistes, distributeurs, etc.) sur le champ « Economie alimentaire ».
- Les acteurs touristiques sur le champ « Patrimoine gastronomique et culturel ».
- Les acteurs agricoles sur le champ « Accessibilité sociale ».
- Les acteurs clés du foncier et les logisticiens sur le champ « Aménagement du territoire / foncier ».

Voir Fiches thématiques du rapport d'analyse.

Des leviers mobilisés intéressants mais insuffisants.

- Des contraintes inhérentes à la restauration collective scolaire qui invitent à élargir les actions à l'ensemble de la restauration hors domicile.
- Les actions de lutte contre le gaspillage se restreignent à l'amont (production) et l'aval (consommation) de la filière.
- Les enjeux de santé réduits aux actions de sensibilisation et d'éducation au « bien manger ».

Voir Fiches «Retour d'expérience»

Des risques à prendre en compte.

- Vouloir se saisir de tous les champs sans que cela fasse sens au regard des enjeux du territoire.
- Opposer les modèles de développement et acteurs du système alimentaire dominant à ceux du système « alternatif ».
- Une ingénierie qui peut s'avérer lourde si les moyens associés ne sont pas proportionnels.
- Ne pas s'appuyer sur un « récit cohérent et recréer des actions en silo.

Quelles préconisations à destination des porteurs de projet ?

Rechercher la transversalité au regard des enjeux propres à son territoire.

La transversalité d'un PAT ne doit pas être recherchée à n'importe quel prix mais doit au contraire rester cohérente avec les problématiques alimentaires, l'histoire, la culture, les dynamiques socio-économiques et les acteurs propres à chaque territoire. Surtout, elle doit s'articuler avec les initiatives existantes et les autres politiques locales.

Bénéficier d'un portage politique fort.

La transversalité d'un PAT sera renforcée si le projet est appuyé au plus haut niveau. Le soutien des élus permet de mettre à l'agenda les problématiques alimentaires, d'inscrire le projet dans une dynamique de long terme, de mobiliser des moyens et de légitimer les démarches engagées par les acteurs territoriaux. Il est donc nécessaire de clarifier l'objet « PAT » auprès des élus et de les sensibiliser à leurs plus-value.

Décloisonner et élargir le périmètre d'action dès le diagnostic.

Il ne faut pas réduire le diagnostic territorial à des données quantitatives sur la production agricole et la consommation locale. Au contraire, celui-ci doit prendre en compte des données quantitatives et qualitatives issues des six champs de l'alimentation et des acteurs qui y ont trait. Un tel travail n'est pas nécessairement chronophage si l'on s'appuie sur l'existant et l'apport des parties prenantes du territoire.

S'appuyer sur une gouvernance élargie.

Plus le PAT intégrera d'acteurs aux profils divers, plus il sera transversal. Même s'ils ne sont pas nécessairement mobilisés en même temps et de façon semblable, deux groupes d'acteurs doivent être associés dans un PAT : les agents et techniciens concernés par les problématiques alimentaires au sein de la structure porteuse du projet et l'ensemble des forces vives du territoire qui souhaitent s'impliquer dans le PAT.

Allouer davantage de moyens à l'ingénierie et à l'animation du projet.

Contrairement aux actions du PAT qui bénéficient de divers dispositifs de politiques publiques pour être financés, peu de leviers existent pour financer les temps d'ingénierie et d'animation des projets. Des fonds (propres ou externes) doivent être mobilisés pour permettre d'allouer davantage de moyens humains et financiers à ces moments sans lesquels la transversalité et le décloisonnement ne sont pas envisageables.

Évaluer la valeur ajoutée du projet.

La plus-value des PAT, à savoir « faire système » autour des questions alimentaires doit pouvoir être évaluée. Les porteurs de projets doivent se doter d'indicateurs de suivis et de résultats pour évaluer les impacts et l'efficacité de leur PAT.



Rn PAT

Réseau national

Pour un **Projet Alimentaire Territorial**

Co-construit et partagé

UN PROJET MULTIPARTENARIAL



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

